

SFR lance un service pour retrouver les portables égarés

A l'image du célèbre personnage de Disney, Géo Trouvetou, l'opérateur SFR se dote d'un **service de géo-localisation pour les mobiles égarés, mais uniquement pour ses propres clients**, soit tout de même près de 20 millions de personnes. Service qui a reçu l'aval de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Grâce à la **technologie Cell ID** (repérage des coordonnées géographiques d'un terminal à partir des antennes GSM) , « SFR Mobile Perdu » facilite les démarches du mobinaute et, éventuellement, le soulage de quelques tracas. En effet, ce service est « accessible [en ligne [ici](#)] à tous les clients SFR, quel que soit leur mobile ou leur forfait, et permet au client de s'assurer qu'il n'a pas simplement égaré son mobile avant d'entreprendre les démarches de blocage de sa carte Sim.»

Mais, ne poussons pas l'altruisme trop loin, le service de géo localisation, peu cher, n'est tout de même pas gratuit. **Facturé 2 euros l'acte**, le service SFR Mobile Perdu « est débité directement sur la facture de téléphonie mobile » du client, sauf si la localisation ne peut aboutir. C'est-à-dire si le « mobile [est] à l'étranger ou dans une zone non couverte par le réseau SFR ». L'opérateur précise sur son site que son réseau dessert 99% de la population couverte en GSM/GPRS.

Fin 2009, le marché français métropolitain mobile de **SFR** en nombre de cartes SIM représentait **33,5%**, derrière Orange avec 43,1%.



SFR Mobile Perdu : localisez votre mobile égaré !

Vous ne retrouvez plus votre téléphone ? En moins d'une minute, SFR Mobile Perdu le localise sur une carte. Ce service pratique et innovant est exclusivement réservé aux clients SFR.

Envoyer par e-mail
Version imprimable